

# Expérience salariée de qualité - RECOMMANDATIONS

## Créer un environnement de travail sain, équitable et mobilisateur

- **Instaurer une culture organisationnelle positive** : alignée sur les valeurs et la mission de l'organisation, la collaboration, le respect, la reconnaissance et l'équité afin de conserver les meilleurs talents et d'améliorer la performance organisationnelle;
- **Des sondages réguliers** : à travers des outils efficaces et appropriés pour mesurer et améliorer continuellement la satisfaction des employé-es, leur bien-être et de rester à l'affût de leurs enjeux;
- **Formation et sensibilisation** : développer les compétences du personnel clé à la reconnaissance des pratiques inclusives favorisant le respect des principes d'égalité, mais aussi aux pratiques de gestion saines et favorables à la création d'un environnement de travail bienveillant ;
- **Prise de conscience quant à l'équité, la diversité et l'inclusion** : des communications efficaces quant aux pratiques à prioriser, mais aussi une sensibilisation à la compréhension des enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion. Des formations à la reconnaissance des biais cognitifs et des questionnements profonds sur les pratiques pour déceler les angles morts et créer un environnement réellement inclusif pour tous, pas seulement en surface.

## Valoriser sincèrement le métier d'aide à domicile, en reconnaissant son importance et sa contribution à la société

- **Politique de rémunération** : une politique de rémunération à jour, évolutive, transparente et équitable permettant aux employé-es d'anticiper leurs revenus et de progresser au sein de l'organisation à travers leur performance et/ou leur ancienneté;

- **Des conditions de travail favorisant le bien-être** : des pratiques de gestion encourageant la conciliation travail-vie et la santé psychologique visant l'accompagnement des aides à domicile dans la réalisation de leur travail difficile;
  - **Valoriser la contribution individuelle** : mettre en place une politique de reconnaissance systémique reconnaissant la contribution des aides à domicile auprès des usagers ainsi que des activités visant la reconnaissance publique de leur travail essentiel.
- 

Revision #2

Created 29 July 2025 01:15:31 by Admin

Updated 14 October 2025 18:53:18 by Admin